

Blois, le 24 juin 2022

RASSEMBLEMENT DES CLASSES OLYMPIQUES « LES COLLÉGIADES 41 » : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PROMeut LES VALEURS DE L'OLYMPISME DANS LES COLLÈGES

Jeudi 23 juin, date de la journée olympique organisée dans le monde entier pour promouvoir les valeurs olympiques, se sont tenues à Mer « Les collégiades 41 », rassemblement multisports des classes olympiques. Organisée de 9h30 à 15h30 au complexe sportif Bernard Guimont, cette journée a rassemblé près de 180 élèves de 7 établissements scolaires qui, en groupe et par classe, se sont affrontés lors de différentes épreuves sportives.

Labellisés « *Terre de Jeux 2024* », label qui a notamment pour ambition de mettre plus de sport dans le quotidien des français, le département de Loir-et-Cher et le comité départemental olympique et sportif (CDOS) considèrent la pratique du sport comme facteur tant de cohésion sociale dans les territoires que d'épanouissement et de bien-être.

Dans ce cadre, le département s'est associé avec le CDOS pour mettre en place des actions dans les collèges au cours de l'année scolaire 2021/2022 sous forme de « classes olympiques ».

Ces classes olympiques sont rythmées par des temps d'apprentissage et de découverte des jeux olympiques en classe, mais également par des rencontres sportives animées par des comités ou des clubs, tout au long de l'année scolaire.

Afin de clôturer ce cycle, les classes labellisées « Classe Olympique » ont été conviées à une journée de rassemblement, « Les collégiades 41 », le jeudi 23 juin 2022 de 9h30 à 15h30 au complexe sportif Bernard Guimont à Mer. 180 collégiens étaient présents – soit 250 personnes sur site en comptant les accompagnateurs et encadrants pour les activités.

À l'invitation du conseil départemental, Paul Seignolle, président de l'[ADA Blois Basket](#), Hugo Bequignon, ailier, et Eliot Thillier, arrière, se sont associés à la manifestation.

Athlétisme (épreuve du lancer), tir laser, rugby fauteuil (handisport), football, basketball, hockey sur gazon et *ultimate* sont les disciplines dans lesquelles les élèves des collèges publics *Louis Pasteur* de Morée, *Joseph Paul-Boncour* de Saint-Aignan, *Pierre de Ronsard* de Mer, *Gaston-Jollet* de Salbris et *Marie-Curie* de Saint-Laurent-Nouan et des collèges privés *Saint-Georges* de Salbris et *Sainte-Marie* de Blois se sont défiés. Les épreuves ont été précédées par une cérémonie d'ouverture durant laquelle les différentes classes ont défilé avant une prise de parole de Vincent Robin, Maire de mer, de Joël Debuigne, président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de Loir-et-Cher, association représentant le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) au niveau



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



départemental, et enfin de Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée aux sports. Puis les élèves ont prononcé le serment des athlètes¹.

Les épreuves sportives se sont enchaînées de 11 h à 14 h 45, interrompues par une pause déjeuner.

Puis la journée a pris fin avec une remise de récompenses.

Ses premières « collégiades 41 » ont été remportées par le collège de *Marie-Curie* de Saint-Laurent-Nouan. Le collège privé *Sainte Marie* de Blois (représenté par une classe de CM2) a terminé 2^e et le collège privé *Saint-Georges* de Salbris a terminé 3^e (rouge).

« Le sport véhicule des valeurs fortes comme le respect, l'équité, l'inclusion, le dépassement de soi. Il donne des repères et révèle sa personnalité. C'est un puissant levier d'éducation qui apprend la loyauté et contribue à faire passer l'intérêt collectif avant les intérêts individuels » a déclaré Maryse Persillard conseillère départementale déléguée aux sports.

À deux ans des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 à Paris, la journée olympique donne l'occasion de réaffirmer l'importance de la mesure 30 minutes d'activité physique quotidienne dans les écoles primaires.

Organisée sur le thème de « **La paix et la solidarité** » la journée olympique du 23 juin 2022 a reposé sur trois piliers : **bouger, apprendre et découvrir**.

- **Bouger** pour encourager la population à être active à l'occasion de la Journée olympique.
- **Apprendre** pour réfléchir à la contribution du sport aux grandes questions sociales qui touchent la communauté telles que l'éducation, la promotion de la santé, la protection de l'environnement, l'édification de la paix et le développement communautaire. Être un citoyen responsable fait partie de la philosophie de l'Olympisme.
- **Découvrir** pour inciter à la pratique de nouveaux sports et de nouvelles activités jamais faits auparavant.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher s'inscrit pleinement dans les objectifs de cette journée olympique, et soutient, encourage et valorise au quotidien la pratique du sport qui constitue un enjeu de santé, une source d'épanouissement personnel, un vecteur d'animation et de valorisation du territoire et renforce le lien social.

Pour en savoir plus sur la journée olympique et paralympique :

[23 juin : Journée olympique et paralympique](#)

¹ Attribué à l'escrimeur belge Victor Gouin lors des jeux olympiques de 1920, le serment des athlètes s'inspire de celui prêté par les athlètes Grecs devant la statue Zeus lors des jeux antiques. Son texte est le suivant : « *Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux Olympiques en respectant et suivant les règles qui les régissent, en nous engageant pour un sport sans dopage et sans drogues, dans un esprit de sportivité, pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes.* » Il est également prononcé par les juges et officiels depuis 1972.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

